

REGLEMENT DU « CAP TAROT »

Article 1 : Le montant de l'inscription est de 12 €.

La redistribution est de 100% sur la base de 10€, les PCN sont prélevés sur cette somme.

La dotation est diminuée de 10% pour les non-licenciés

Article 2 : Le Premier de chaque position se verra récompensé de 10 €. Cette somme est prélevée sur les 2 €.

Lors de chaque tournoi, un joueur ne peut pas se voir récompensé deux fois.

En cas de renouvellement de première position, c'est le joueur placé deuxième qui sera récompensé.

Article 3 : Mise en place d'un challenge annuel intitulé « CHALLENGE CAP TAROT »

Lors de l'inscription au Cap Tarot, une partie de la somme engagée, déduction faite des points PCN et des dotations remises aux premiers de position, alimentera un compte, appelé « compte challenge ».

Le montant actualisé du compte challenge sera consultable lors de chaque nouveau Cap Tarot.

Seuls les joueurs ayant participé à au moins la moitié des tournois Cap Tarot organisés pendant la période du challenge, seront éligibles à concourir au Challenge Cap Tarot.

Les joueurs du Tarot Club des Deux Caps (ou d'autres joueurs) faisant des doublons, pour éviter des tables de 3 seront considérés comme joueurs effectifs au tournoi qui se déroule et marqueront les points du challenge par rapport au classement du doublon

A chaque fin de tournoi, le gagnant se verra attribuer un nombre de points égal au nombre de participants, le deuxième, un point de moins que le premier et ainsi de suite. Le dernier joueur du tournoi se voit attribué 1 point.

Exemple sur un tournoi avec 40 joueurs : Le 1^{er} obtiendra 40 points, le 2^{ème} aura 39 points. Le dernier du classement se verra attribué 1 point.

Article 4 : Etablissement du Classement Général du CHALLENGE CAP TAROT

Chaque joueur accumule ses points lors de chaque participation.

Le classement général sera actualisé et consultable à chaque nouveau Cap Tarot.

Il sera, également, mis en ligne sur notre site internet :

<http://tarot2caps.net/>

Sur la totalité des joueurs éligibles au challenge, le CA du Tarot Club des 2 Caps décidera du nombre de joueurs qui recevront une récompense.

Le vainqueur sera le joueur qui aura obtenu le plus grand nombre de points.

En cas d'égalité entre joueurs, Il sera pris en compte le meilleur score sur une partie lors d'une participation.

Article 5 : Remise des prix du CHALLENGE CAP TAROT

Les prix seront remis lors du dernier tournoi CAP TAROT de l'année.

Les lots seront distribués sous forme d'enveloppes en espèces ou encore sous forme de colis de Noël.

A cette occasion, il ne sera joué que 4 positions de six donnes (au lieu de 5x5) afin de présenter les résultats dans les meilleures conditions.

A l'issue de la remise des prix, un pot de l'amitié sera offert.